

# MONTREUX INFO-VILLE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION  
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

Janvier-Février 2026

N°1 31<sup>e</sup> année

## SOMMAIRE

PV du 12 novembre 2025.....	5, 6, 10, 18, 19, 24 à 30
Tellement Montreux .....	7
Clin d'œil:.....	8
Artisans: .....	11 à 13
PLR: .....	16, 17
Gastro:.....	20 à 23
Pétanque:.....	19

**AMSTEIN:**  
Boissons  
SHOPPING

amstein.ch

+ 4'000 BOISSONS

Bières - Vins - Spiritueux  
Eaux minérales - Jus de fruits

ST-LÉGIER

LUNDI : 9h00 - 12h30 | 13h30 - 18h30  
MARDI-VENDREDI : 9h00 - 18h30  
SAMEDI : 9h00 - 18h00

AIGLE

LUNDI : 9h00 - 12h30 | 13h30 - 18h30  
MARDI-JEUDI : 9h00 - 18h30  
VENDREDI : 9h00 - 19h00  
SAMEDI : 9h00 - 17h00

MAGASIN DE ST-LÉGIER

Chemin de la Veyre d'en Haut B2  
1806 St-Léger | +41 21 926 86 04

MAGASIN D'AIGLE

Route Industrielle 8 | 1860 Aigle  
+41 21 466 18 48

**LA CAVE**  
MONTREUX RIVIERA

La Riviera dans un verre

[www.lacavemontreuxriviera.ch](http://www.lacavemontreuxriviera.ch)



**L'immobilier durable**

[www.bernard-nicod.ch](http://www.bernard-nicod.ch)

**BERNARD NICOD**  
VEVEY MONTREUX

021 925 70 70

021 965 44 44



Ouverture de la pêche (page 9)



voir page 18



STOP AUX ATTAQUES DE ROUILLE ET CORROSION  
pour une eau propre et fluide!

> Nettoyage mécanique par sablage.

> Revêtement intérieur par résine (colmate même les perforations cuivre).

> Protection anti-corrosion garantie, sans entretien ultérieur.

> Idéal pour conduites d'eau sanitaires de chauffage (également au sol), piscines, etc.

> Équipe de professionnels, compétente, expérimentée et dynamique à votre service.

1227 CAROUGE 1470 ESTAVAYER-LE-LAC 1036 SULLENS 1895 VIONNAZ  
Rue J-Girard 24 ch. des Teneviers 19 Ch. du Verger 2 Av. du Léman 8  
T 022 368 30 04 T 026 664 00 04 T 021 731 17 21 T 027 281 30 04  
F 022 368 30 07 F 026 664 00 07 F 021 731 50 91 F 027 281 30 07

[info@solutubes.ch](mailto:info@solutubes.ch) • [www.solutubes.ch](http://www.solutubes.ch)



*Why*  
MONTREUX

RESTAURANT / MIDI & SOIR  
Cuisine Italienne  
Menu du jour : 20.-

Parking CitéCentre  
Reservation: +41 79 309 66 06

Grand Rue 92 - 182 Montreux - Tél. +41 79 309 66 06



ATELIER DELAFONTAINE SA  
KALEC-MOTOR SA  
BÉROUD SA - BOBINAGE

KALEC-MOTOR SA  
Depuis 1947



GRUNDFOS  
RÉPARATEURS  
AGRÉÉS

GRUNDFOS

**Service entretien, vente, location, dépannage et révisions électro-mécaniques  
de pompes et moteurs, maintenance industrielle, groupes électrogènes  
vente et location, réparation et entretien matériel œnologique et bobinage.**

**Nous avons déménagé:**

Route du Village 16 - 1070 Puidoux - Mail: [info@kalec-motor.ch](mailto:info@kalec-motor.ch) - Tél. 021 964.46.37

## la Mobilière

### Gil Gomes

Conseiller en assurances & prévoyance  
Certifié Cicero. Membre n° 29597

T 021 925 28 32, M 079 104 72 85

[gil.gomes@mobilier.ch](mailto:gil.gomes@mobilier.ch), [www.mobilier.ch/riviera](http://www.mobilier.ch/riviera)

Mobilière Suisse  
Société d'assurances

Agence d'Aigle

Rue Margencel 7  
1860 Aigle

Une entreprise  
familiale  
proche de  
vous

 publiaz  
immobilier

Gérance  
Rénovation  
Courtage  
Administration PPE  
Expertise



Av. Claude Nobs 14  
CP-1820 Montreux  
T +41 21 966 00 66  
[montreux@publiaz.ch](mailto:montreux@publiaz.ch)

[www.publiaz.ch](http://www.publiaz.ch)

## MONTREUX INFO-VILLE

**Tirage:** 15 500 exemplaires, tous ménages gratuits.

**Editeur, rédaction, publicité:**

Info-Ville Sàrl, Case postale, 1820 MONTREUX,  
Tél. 079 210 59 49, E-mail: [infoville@bluewin.ch](mailto:infoville@bluewin.ch)

**Site:** [www.montreuxinfoville.ch](http://www.montreuxinfoville.ch)

**Distribution:** Poste de Montreux

**Prochains numéros:** 24 avril 2026 sur internet,  
14 juin sur papier.

Dernier délai de remise de vos articles  
et annonces par e-mail pour le N° 2: **10 avril**

**Soutien à Montreux Info-Ville:**  
**IBAN CH12 0900 00001710 6360 1**



**COHIBA**  
Habana, Cuba



**Davidoff**  
CIGARS  
DEPOSITAIRE AGREE

EST. 1970

**TABASHOP**  
MONTREUX

**P r e m i u m C i g a r s  
& A c c e s s o r i e s**

Online Shop

[WWW.TABASHOP.CH](http://WWW.TABASHOP.CH)

**ARTURO FUENTE**

**CARRILLO**

**MEERAPFEL**

**PLASENCIA**

**S.T. Dupont**



**Entreprise Générale -  
Construction & Rénovation**

## Carré Sàrl

Direction des Travaux

Rue du Bourg 2 - 1816 Chailly/Montreux  
Mail: [info@carré.ch](mailto:info@carré.ch) - Tél. +41 79 467 33 12



Xavier Paysage Sàrl  
Création et entretien

077 417 19 53  
[info@xavierpaysage.ch](mailto:info@xavierpaysage.ch)

- Contrat annuel d'entretien
- Fauche et débroussaillage
- Plantation
- Élagage et abattage
- Taille de haies et arbustes

Route de Glion 97, 1823 Glion

- Aménagement de jardin
- Dallage
- Terrassement
- Aménagement pour balcon

Route de l'Industrie 15, 1860 Aigle



**SC SECURITE**  
[www.scsecurite.com](http://www.scsecurite.com)

Intervention 24h/24h  
Protection de bien et de personne  
Événements et manifestation  
Surveillance de chantier  
Vidéosurveillance  
Système d'alarme  
Biométrie et reconnaissance faciale



**protège vos biens et votre famille dès 85.- CHF/mois**

SC Sécurité Concept Sàrl | Case postale 232 | CH – 1820 Montreux 2 | +41 (0) 21 964 65 55 | [info@scsecurite.com](mailto:info@scsecurite.com) | [www.scsecurite.ch](http://www.scsecurite.ch)

PUBLICITÉ



## MoinelImmobilier Sàrl



**Benjamin Moine, FC Rapid Montreux - [benmoine@hotmail.com](mailto:benmoine@hotmail.com)**

**Les membres du Conseil communal de Montreux ont été régulièrement convoqués le mercredi 12 novembre 2025 à 20 h 00 à l'aula du collège de Montreux-Est, rue de la Gare 33, à Montreux**

Présences: 85 conseillères et conseillers sur 100 sont présents.

Absences excusées: Mmes Valérie Calderini, Soraia Dias, Geneviève Frass, Anna Krenger, Christine Menzi, Kyong-Won Schärer, Elisabeth Wermelinger; MM. François Cardinaux, Alain Delseth, Jean-Bernard Kammer, Murat Karakas, Silvano Pozzi, Pierre-André Spahn, Frédéric Willemain.

Absents: M. Carlos Andres Gozzing Martinez

## 1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2025

### M. le Président

En préambule, merci à tous les conseillers qui ont transmis le texte de leur intervention du mois d'octobre à Madame Morier, ce qui contribue à faciliter sa tâche. Concernant le procès-verbal d'octobre 2025, y a-t-il des demandes de modifications?

La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

**Le procès-verbal est approuvé par 70 OUI, 0 NON, 1 ABSTENTION.**

Mes remerciements à Mme Céline Morier pour la rédaction du procès-verbal.

## 2 ASSERMENTATION

### 2.1 De M. Henri Rollier, en remplacement de M. Arnaud Grand (PLR), démissionnaire.

### M. le Président

Le Bureau du Conseil s'est réuni ce jour à 19 h 30 afin de valider l'élection de M. Henri Rollier, en remplacement de M. Arnaud Grand (PLR) démissionnaire.

Ainsi que le dispose notre règlement, je procède à présent à l'assermentation de ce nouveau membre élu.

Nous avons vérifié que l'élection de M. Henri Rollier est conforme à la LEDP. Nous confirmons qu'administrativement tout a été fait correctement.

J'invite M. Henri Rollier à me rejoindre devant le pupitre et toute l'assemblée à se lever.

Je vous donne lecture du serment figurant à l'article 6 de notre règlement. À l'appel de votre nom, vous lèverez la main droite et vous prononcerez à voix haute: JE LE PROMETS!

Lecture du serment.

M. Henri Rollier est assermenté devant l'assemblée selon le cérémonial habituel.

### M. le Président

Cette assemblée a entendu votre promesse et vous faites désormais partie de ce Conseil. Je vous félicite pour votre élection. Vous pouvez à présent retirer votre diplôme de conseiller, votre carte de vote, ainsi qu'un exemplaire du règlement du Conseil communal auprès de notre huissier, puis rejoindre les rangs de ce Conseil à la place qui vous plaira.

Applaudissements de l'assemblée.

## 3 COMMUNICATION ET ÉLECTION AU BUREAU DU CONSEIL

### 3.1 Communication sur la nouvelle répartition décidée avec les chefs de groupe.

Comme précisé le 8 octobre 2025 le groupe Montreux Libre a perdu ses droits pour constituer un groupe et perd ses droits pour participer aux séances de commissions.

### M. le Président

Les représentants des groupes au Conseil se sont réunis le 22 octobre 2025 en présence de votre Président et de notre Secrétaire Mme Morier. A la suite de la demande du PLR, un accord a pu être trouvé, pour une adaptation de la répartition des sièges en commissions.

Modifications:

Les commissions ad hoc comprendront toujours 10 membres, avec le groupe PLR qui aura dès à présent 4 commissaires au lieu de 3, les autres groupes conservant le nombre de commissaires arrêté en début de législature.

Le tournus des présidences des commissions reste le même, le tour du groupe Montreux Libre sera simplement supprimé.

Concernant les commissions permanentes, et spécifiquement

pour la CoFin et la CoGest, elles resteront à 9 membres, il a été décidé que les sièges appartenant précédemment au groupe Montreux-Libre ne seront pas repourvus.

Pour la commission de recours en matière d'impôts communaux, afin d'assurer la représentation minimum prévue par le règlement, le siège de membre vacant sera repourvu par le groupe des Vert.e.s, et le siège de suppléant sera repris par le groupe Décroissance- Alternative.

Concernant les Conseils intercommunaux du SIGE, de l'ASR, il a été décidé de laisser les élus actuels en place.

Concernant la CIEHL, il n'y aura pas non plus de changement.

Pour le Fonds Culturel Riviera, le groupe des Vert.e.s reprendra la suppléance du groupe Montreux-Libre.

Enfin en ce qui concerne le bureau du Conseil, la décision a été prise de faire une rocade entre un des sièges actuellement occupé par le PLR et le siège de suppléant occupé par un membre de l'UDC.

Nous allons procéder maintenant aux nouvelles élections pour le bureau et ensuite aux nominations au point 4 de l'OJ.

### 3.2 Election d'un membre du Conseil communal au rôle de scrutateur.

### M. le Président

Nous avons reçu la démission de Mme Lauber Fürst, j'attends une proposition de candidature de la part du groupe UDC.

### M. Tal Luder (UDC)

Le groupe UDC propose la candidature de M. Murat Karakas.

### M. le Président

Y a-t-il d'autres propositions de candidature?

Ce n'est pas le cas. Lorsque le nombre de candidat est égal au nombre de siège à repourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement, ainsi que le prévoit l'alinéa 2 de l'article 14 de notre règlement.

**est élu scrutateur:** M. Murat Karakas

Applaudissements de l'assemblée.

### 3.3 Election d'un membre du Conseil communal au

rôle de scrutateur suppléant.

### M. le Président

J'attends une proposition de candidature de la part du groupe PLR.

### M. Samuel Roch (PLR)

Le groupe PLR propose la candidature de Mme Tina Fattet.

### M. le Président

Y a-t-il d'autres propositions de candidature?

Ce n'est pas le cas. Lorsque le nombre de candidat est égal au nombre de siège à repourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement, ainsi que le prévoit l'alinéa 2 de l'article 14 de notre règlement.

**Est élue scrutatrice suppléante:** Mme Tina Fattet.

Applaudissements de l'assemblée.

## 4 NOMINATION

### 4.1 d'un membre (Les Vert.e.s) et d'un suppléant (DA) de la commission de recours en matière d'impôts communaux.

### M. le Président

Y a-t-il une ou plusieurs candidatures à proposer?

### M. Florian Manzini (VER)

Le groupe des Vert.e.s propose la candidature de M. Olivier Blanc.

### M. Quentin Talon (DA)

Le groupe DA propose la candidature de M. Fabien Torchio, pour le poste de suppléant.

### M. le Président

Le nombre de candidats étant égal au nombre de membres à élire, je vous propose, ainsi que l'autorise l'article 70 alinéa 4 de notre règlement, d'élire tacitement M. Olivier Blanc comme membre et M. Fabien Torchio comme suppléant.

Y a-t-il des oppositions à cette proposition?

Ce n'est pas le cas, je déclare M. Olivier Blanc élu membre et M. Fabien Torchio élu membre suppléant de la commission de recours en matière d'impôts communaux et je les en félicite.

*Applaudissements de l'assemblée.*

#### 4.2 d'un membre suppléant (Les Vert.e.s) de la commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera (FCR)

##### M. le Président

Y a-t-il une ou plusieurs candidatures à proposer?

##### M. Florian Manzini (VER)

Le groupe des Vert.e.s propose la candidature de Mme Ruth Bär.

##### M. le Président

Le nombre de candidat étant égal au nombre de membre à élire, je vous propose, ainsi que l'autorise l'article 70 alinéa 4 de notre règlement, d'élire tacitement M. Mathieu Quartier. Y a-t-il des oppositions à cette proposition?

Ce n'est pas le cas, je déclare Mme Ruth Bär élue membre de la commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera (FCR), et je l'en félicite.

*Applaudissements de l'assemblée.*

#### 4.3 d'un membre suppléant de la commission des finances (COFIN) en remplacement de M. Arnaud Grand (PLR), démissionnaire.

##### M. le Président

Y a-t-il une ou plusieurs candidatures à proposer?

##### M. Samuel Roch (PLR)

Le groupe PLR propose la candidature de M. Mathieu Quartier.



QR-Code  
PV du 3 septembre 2025

##### M. le Président

Le nombre de candidat étant égal au nombre de membre à élire, je vous propose, ainsi que l'autorise l'article 70 alinéa 4 de notre règlement, d'élire tacitement M. Mathieu Quartier. Y a-t-il des oppositions à cette proposition?

Ce n'est pas le cas, je déclare M. Mathieu Quartier élu membre de la commission de gestion (COGEST), et je l'en félicite.

*Applaudissements de l'assemblée.*

#### 4.4 d'un membre suppléant de la délégation variable au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE) en remplacement de M. Arnaud Grand (PLR), démissionnaire.

##### M. le Président

N'ayant pas reçu à temps la démission formelle du SIGE de M. Arnaud Grand, nous ne pourrons pas procéder ce soir à la nomination d'un remplaçant, ce point sera reporté à l'ordre du jour de la séance de décembre.

## 5 CORRESPONDANCE

##### M. le Président

Nous avons reçu les correspondances suivantes:

1. Mail de démission de la COREMI et du mandat de scrutatrice de Mme Lauber Fürst
2. Une Pétition concernant la «Route de l'Ancien Stand 40 à la Route de Chernex – Enfants et piétons en danger», cette

dernière étant de compétence municipale, elle sera transmise à la Municipalité.

3. Mail de démission du fond culturel de M. Christian Fürst.

## 6 COMMUNICATION DU BUREAU

#### 6.1 Sur la composition de la commission chargée de l'examen de la prise en considération du postulat de M. Olivier Müller «30 km/h de nuit: combien de décibels en moins?». (Séance de commission le jeudi 20 novembre 2025 à 19 h 00, au service des travaux publics, salle «Bloc», avenue de Belmont 25 bis à Montreux).

Première en liste (SOC): Mme Stefania La Spada

Mmes Tanya Bonjour, Tina Fattet, Rodica Rosu Frizez, MM. Yahya Berhili, Christian Bürki, Tal Luder, Olivier Müller, Michel Posternak, Pierangelo Rothenbühler

**M. le Président** ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

#### 6.2 Sur la composition de la commission chargée de l'examen de la prise en considération du postulat de M. Mathieu Quartier «Pour une analyse approfondie de l'évolution future de la capacité fiscale de Montreux et de ses conséquences stratégiques». (Séance de la commission des finances à une date en janvier 2026 qui sera fixée lors d'une prochaine séance de la COFIN).

Première en liste (PLR): Mme Laurence Sierro

Membres: COFIN

**M. le Président** ouvre la discussion.

##### M. Tal Luder (UDC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais savoir si cet objet pourrait aussi être traité par une commission ad hoc. Pourquoi est-ce que c'est seulement la COFIN qui doit se pencher sur cet objet, car il y a un côté financier? Cela pourrait aussi intéresser des conseillers qui ne sont pas membres de la COFIN de participer à cette analyse, car il s'agit d'un sujet un peu plus vaste que celui des comptes. Pourquoi la désignation a-t-elle été donnée à la COFIN d'office?

##### M. le Président

La COFIN a été désignée par usage courant. Selon mes souvenirs de notre règlement, il n'est pas forcément prévu que toutes les questions financières soient traitées par la commission des finances. Je ne peux pas vous donner plus d'informations ce soir.

##### M. Tal Luder (UDC)

Y aurait-il une possibilité de modifier la composition et de ne plus l'attribuer à la COFIN en nommant une commission ad hoc? Libre aux groupes d'envoyer les commissaires de la COFIN s'ils le souhaitent.

M. le Président je consulterai les groupes à cet effet.

##### M. Nicolas Büchler (UDC),

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je souhaite vous rendre attentif au fait que, si vous devez consulter les groupes, cela veut dire que nous devrons nommer les membres de cette commission lors de la séance du mois de décembre et que nous ne pouvons pas prendre acte de la composition de la commission avec les membres de la Cofin ce soir.

##### M. le Président

Merci M. Büchler, je communiquerai la décision qui sera prise à l'ensemble du Conseil. La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

#### 6.3 Sur la composition de la commission chargée de

## Prochain numéro 2026 - 14 juin en page version papier et internet

### MONTREUX INFO-VILLE

2026 x 5 parutions: 3 tous ménages et internet et 2 en page sur internet

No 1 – 12 février  
No 3 – 14 juin  
No 5 – 20 novembre

distribution tous ménages  
distribution tous ménages  
distribution tous ménages

No 2 – 24 avril  
No 4 – 25 septembre

en page sur internet  
en page sur internet

**TM**

**TELLEMENT  
MONTREUX**

*Local &  
indépendant!*



**Votez  
YVES DEPALLENS**

*Pour Montreux avec cœur  
et conviction*

**Élection à la municipalité  
du 8 mars 2026**



[www.tellement-montreux.ch](http://www.tellement-montreux.ch)

# Clin d'

## L'EXOTIQUE

Montreux

Bijoux en pierre fines et argent, minéraux bruts et polis,  
Bouddhas, bols japonais, bougies, idées cadeaux

Notre équipe  
à votre service!



Grand-Rue 16  
021 963 43 10  
[info@exotique-montreux.ch](mailto:info@exotique-montreux.ch)



Z.I. La Foge G – Rte des Châtaigniers 19 – 1815 Clarens-Chailly  
079 797 63 40

Sellerie auto,  
moto, bateaux,  
Stores toiles,  
**NOUVEAU:**  
Shop Nautic,  
accessoires divers

PHARMACIE DE VILLENEUVE

Loïc Girod

Pharmacien responsable

Grand Rue 32 1844 Villeneuve  
Tél. 021/960.10.52 Fax 021/960.37.04  
[www.pharmaciedevilleneuve.ch](http://www.pharmaciedevilleneuve.ch)



« Une agence immobilière professionnelle, expérimentée et proche de ses clients »  
1820 Montreux - Grand-Rue 98 - +41 21 962 70 50 - [info@cgs-immobilier.ch](mailto:info@cgs-immobilier.ch)

Bienvenue chez vous!

[www.cgs-immobilier.ch](http://www.cgs-immobilier.ch)

Agence de Montreux  
Grand'Rue 3, 1820 Montreux  
T 021 965 30 45  
[www.vaudoise.ch](http://www.vaudoise.ch)



## RIVIERA BEAUTE

### Epilation Définitive Laser diode

Eliminez vos poils durablement en quelques séances

Séance information offerte

Devis sur demande - Forfaits disponibles

Paiements en plusieurs fois possibles

Riviera Beauté

021 532 22 22

Av des Planches 20 A, 1820 Montreux

[info@rivierabeaute.ch](mailto:info@rivierabeaute.ch)



Bon pour réduction 30 % sur Cure Laser

# L'ouverture des salmonidés, truites, ombles et feras



Le dimanche 18 janvier, après trois mois de fermeture pour les pêcheurs amateurs à la traîne de la section de Montreux (FIPAL) était l'occasion de se mesurer pour le premier concours de l'année dit: concours des durs.

La météo quelque peu clémence malgré une température de 4 degrés et un brouillard intense a permis au président Jacques Cheseau de féliciter les 19 pêcheurs à cette journée exceptionnelle. Dès l'aube, chaque bateau disposait de 20 leurres chacun pour s'attribuer les premières places.

À 17h30, tout était dit. Le repas qui suivait a été régalé par Jean-François pour 30 personnes.

En voici le résultat:

- |     |                 |          |
|-----|-----------------|----------|
| 1.  | Doriot J.-C.    | 5718 pts |
| 2.  | Aeby A.         | 5168 pts |
| 3.  | Cheseau J.      | 3448 pts |
| 4.  | Schmidt V.      | 3134 pts |
| 5.  | Carrel D.       | 3116 pts |
| 6.  | Klockenbring A. | 1848 pts |
| 7.  | Steiner J.-J.   | 1688 pts |
| 8.  | Michlig R.      | 1516 pts |
| 9.  | Gindroz P.      | 1506 pts |
| 10. | Gruez P.        | 1410 pts |
| 11. | Morel J.-D.     | 1332 pts |
| 12. | Steininger J.   | 1112 pts |
| 13. | Aerni R.        | 1038 pts |
| 14. | Anex O.         | 500 pts  |
| 15. | Griffitjig J.   | 500 pts  |
| 16. | Gruez S.        | 500 pts  |
| 17. | Sola S.         | 500 pts  |
| 18. | Steininger Y.   | 500 pts  |
| 19. | Monaci C.       | 500 pts  |

**l'examen de la prise en considération du postulat de Mme Stefania La Spada « Pour un inventaire numérique ouvert à tous du patrimoine de Montreux ». (Séance de commission le lundi 24 novembre 2025 à 20 h 00, à la Villa Mounsey, salle des mariages, rue du Marché 8 à Montreux).**

Premier en liste (PLR): M. Bernard Tschopp  
Mmes Stefania La Spada, Catherine Morel-Roberti, Anne Saito, Bibiana Streicher; MM. Frédéric Croset, Mathias Ekah, Antony Huys, Henri Rollier, Quentin Talon.

**M. le Président** ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

## 7 COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ

Néant

## 8 RAPPORTS DES COMMISSIONS

**8.1 Sur le préavis No 23/2025 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 58'000.- au maximum pour la réfection et la sécurisation du sentier du Renard à Orgevaux. (Rapp. M. Jean-Marc Forclaz).**

**M. Jean-Marc Forclaz (PLR) président-rapporteur** n'a rien à ajouter.

M. le Président ouvre la discussion générale.

### M. Dominik Hunziker (UDC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Pourquoi est-ce que nous créons une commission? Je pense que nous créons une commission pour que ce Conseil puisse amener des éléments auxquels la Municipalité n'a pas pensé. Moi qui habite à Orgevaux, je connais très bien ce chemin. Ce chemin d'une largeur de 1 m était praticable, avant l'affondrement du petit pont, avec des poussettes et pour les personnes âgées. Ce chemin permettait de faire une ronde, de partir d'un endroit et de revenir au même endroit, ce qui n'est pas évident sur la commune de Montreux, vu qu'elle est en pente. Je vous avais dit, lors de

la dernière séance du Conseil, que la plus grande partie du chemin était déjà faite. La moitié du préavis était déjà réalisée avant le vote, ce qui me dérange fortement. Personnellement, j'aurais pu amender en disant qu'il fallait reconstruire le pont, cela aurait coûté plus cher, mais c'est de la compétence du Conseil de décider si oui ou non, il dépose un amendement et les conseillers votent.

La Municipalité nous a expliquée, au dernier plénum, qu'il s'agissait d'une opportunité, car ce sont les apprentis forestiers qui ont réalisé le chemin et, grâce à cela, le coût a diminué de 50'000 Fr. Je salue ce fait, car c'est une bonne décision, mais, à ce moment-là, il faut le noter dans le préavis, sinon cela veut dire que l'on nous cache quelque chose.

Dire qu'il n'y avait pas le temps, ce n'est pas possible, car les apprentis ont commencé deux mois avant la présentation du préavis, et il s'agit simplement de mettre une ligne dans le préavis précisant qu'il y a eu une opportunité et qu'une partie du chemin a pu être réalisé. Maintenant, je ne peux plus déposer d'amendement car les apprentis ont fait 90% du travail et ce serait un manque de respect envers ces derniers d'amender le préavis et de laisser tomber ce chemin. Je trouve regrettable qu'il ne soit pas possible d'avoir une certaine ouverture en disant ce qui est fait dans les préavis. L'idée était très bonne mais la façon de faire ne l'était pas.

### Mme Irina Gote, Municipale

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

M. Hunziker vous avez eu l'occasion d'exprimer votre courroux et votre mécontentement au sein de la commission et j'estime que vous avez reçu toutes les réponses par rapport à cet objet. Si vous nous accusez d'être bons gestionnaires et de faire attention à l'argent du contribuable par rapport aux aménagements réalisés, nous en prenons acte, mais c'est un peu malheureux. J'ai aussi eu l'occasion de vous expliquer que l'ancien tracé ne pouvait malheureusement pas être maintenu à la suite des expertises qui ont été faites. Même si nous allions investir 170 000 Fr, il n'était pas adéquat de refaire ce sentier dans ce sens-là, car il y avait une grande instabilité, de l'insécurité, cet endroit étant toujours sujet à éboulements. La Municipalité a travaillé pour trouver un tracé pertinent, en prenant langue avec les pro-

priétaires privés, afin de trouver la meilleure solution. L'intervention des apprentis était prévue dans le cadre du préavis, mais pas de cette manière. Par rapport au planning et à ce cursus d'études, il y a eu une opportunité et je crois que la Municipalité a été tout à fait transparente en indiquant, dans le cadre du préavis, que le coût de l'intervention des apprentis était de 6'000 Fr. et que le travail consistait à une préparation de ce sentier, qui n'est absolument pas finalisé. J'espère que vous prenez note des efforts entrepris et de la transparence.

### M. le Président

La parole n'est plus demandée. La discussion est close. Il demande au président-rapporteur de lire les conclusions.

### M. Jean-Marc Forclaz (PLR)

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

**vu** le préavis No 23/2025 de la Municipalité du 5 septembre 2025 au Conseil communal relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 58'000.00 TTC au maximum pour la réfection et la sécurisation du Sentier du Renard à Orgevaux

**vu** le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

#### DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour la réfection et la sécurisation du sentier du Renard à Orgevaux;
2. d'allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 58'000.00 TTC, au maximum;
3. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie;
4. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché;
5. de transférer et clôturer le compte d'attente No 9139.154 «Adjudication réfection sentier Renard Prop. SEP-16/2024»;

6. de donner à la Municipalité tout pouvoir pour signer tout acte ou convention en rapport avec cet objet.

**Le Conseil communal de Montreux accepte ces conclusions avec 83 OUI, 0 NON et 0 ABSTENTION**

**8.2 Sur le préavis No 25/2025 relatif au budget 2026 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve. (Rapp. Mme Laurence Sierro).**

**Mme Laurence Sierro (PLR) présidente-rapportrice** n'a rien à ajouter.

**M. le Président** ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée. La discussion est close. Il demande à Mme la présidente-rapportrice de lire les conclusions.

### Mme Laurence Sierro (PLR)

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

**vu** le préavis No 25/2025 de la Municipalité du 19 septembre 2025 au Conseil communal relatif au budget 2026 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve

**vu** le rapport de la commission des finances chargée d'examiner cette affaire

#### DECIDE

1. d'adopter le budget 2026 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve

**Le Conseil communal de Montreux accepte ces conclusions avec 82 OUI, 0 NON et 0 ABSTENTION**

**8.3 Sur le préavis No 26/2025 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 388'000.00 TTC au maximum pour le financement d'un nouveau système de gestion des accès pour le complexe scolaire de Montreux-Est. (Rapp. M. Olivier Grand).**

**(suite en page 18)**



**MYRIAM DAFFLON**  
CONSULTANT  
PROMOTEUR ÉCONOMIQUE

M +41 79 343 48 78  
BLUEWORLD@BLUEWIN.CH

**GLOBE 11**  
MANAGEMENT EVENTS & CONSULTING  
ROUTE D'ANZÈRE 55  
CH-1972 ANZÈRE (VS)



1816 Chailly-Montreux - 021 964 20 19 - [www.kenitex.ch](http://www.kenitex.ch)



*Votre projet immobilier,  
notre passion.*

Rte des Deux-Villages 47 - 1806 Saint-Légier  
Tél.: 021 943 49 90 - Mail: [info@axihome.ch](mailto:info@axihome.ch)



**Nous valorisons et achetons  
vos terrains pour: bâtiments, villas,  
plan de quartier...**

**Pour toutes régions.**

**À NOS FRAIS !**

Grand-Rue 92  
C.P. 1526  
1820 Montreux 1



Bureau : +41(0)21 966 55 65  
Fax : +41(0)21 966 55 69  
E-mail : [info@bemax-sa.ch](mailto:info@bemax-sa.ch)





## Votre imprimeur éco-responsable sur la Riviera et dans Chablais

à Renens, Aigle et sur [pcl.ch](http://pcl.ch)

Joignez-vous à notre démarche durable!



Comptabilité | TVA | Facturation  
Salaire | Fiscalité | Audit  
Création d'entreprise

Au service des entreprises et des particuliers depuis 20 ans.  
Contactez-nous!

+41 21 961 11 46

[info@fiduciaire-antoniadis.ch](mailto:info@fiduciaire-antoniadis.ch)



**BRAVATA<sup>SA</sup>**  
Plâtrerie | Peinture | Isolation

Ch. de Praz Roussy 2  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
Tél. 021 922 24 58  
Fax 021 922 24 59

### Carrosserie du Crêt SA

Peinture au four / Marbre universel Celette



**HALIL HEBIBI**  
Administrateur



Route de la Rivaz 18 | 1844 Villeneuve  
Tél. 021 960 11 86 | Mobile 079 732 33 43 | Fax 021 960 18 36  
[carrosserie.du.cret.sa@bluewin.ch](mailto:carrosserie.du.cret.sa@bluewin.ch)

**ANDRE GLAPPEY SA**  
ESTELEC SA RIVIERA



Entreprises générales d'électricité, actives dans le Chablais Vaudois depuis plus de 40 ans

Installations électriques - Téléphonie - Câblage informatique



Zone Industrielle C114 – 1844 Villeneuve  
021/968.20.68 – [info@glappeysa.ch](mailto:info@glappeysa.ch)

### Metal Assistance SA

Portes de garage – Abri PC  
Ventilation – Boîtes aux lettres

Zone industrielle C114 - 1844 Villeneuve  
Tél. +41 21 960 42 30

E-mail: [info@metalassistance.com](mailto:info@metalassistance.com)

[www.metalassistance.com](http://www.metalassistance.com)

**L.T. Peinture** Luigi Troisio

PLÂTRERIE - PEINTURE - RENOVATION - FAÇADES

Ch de Baugy 3

1815 CLARENS



[info@ltpeinture.ch](mailto:info@ltpeinture.ch)  
[www.ltpeinture.ch](http://www.ltpeinture.ch)



Official Partner

### Alexandre GOUMAZ

Diplômé fédéral en assurances  
Agence de Montreux  
Avenue du Casino 50  
1820 Montreux  
Mobile: 079 212 70 54  
Courriel: [alexandre.goumaz@bluewin.ch](mailto:alexandre.goumaz@bluewin.ch)

MONTREUX

# JULIEN VOLET SA

SERVICES IMMOBILIERS - REAL ESTATE SERVICES



**10 ANS D'EXPERTISE ET D'ENGAGEMENT À  
VOS CÔTÉS (2016-2026)**

WWW.JULIENVOLET.CH

 **Electro'Dep** Sàrl  
Votre spécialiste électroménager

**RÉPARATION  
TOUTES MARQUES**

**Astrit Demaj**  
Gérant  
**079 446 07 07**

Rue de la Gare 23 - 1820 Montreux  
info@electrodep.ch  
www.electrodep.ch

# PNEUS NICOLA

Pneus Nicola | Route des Colondalles 18 | 1820 Montreux

**Nicola Iamartino**  
Tél. +41 21 963 13 14  
www.pneu-montreux.ch

Votre spécialiste automobile et en pneumatique au cœur de la Riviera




**Perréaz**  
Paysagiste  
Entretien d'immeuble

www: prodirectories.net/perreazpaysagiste

**Nettoyage de votre véhicule AU RATON LAVEUR**

**Nouveau à Chailly-Montreux**  
Lavage de votre voiture.

Intérieur et extérieur  
Sur rendez-vous au  
021 964 31 91

Rte des Châtaigners 3  
1816 Chailly-Montreux  
\*Véhicules spéciaux  
et très sales tarif sur devis



Des 50.-  
&  
On vous prête une voiture gratuitement



# Le Clos des Sources

Hôtel\*\*\* & Spa

📍 Alsace



Au croisement de la Route des Vins et du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, se découvre cette maison de charme alsacienne et familiale. L'atmosphère boisée du Spa de 1000m<sup>2</sup> et la cuisine gourmande et locavore de son restaurant viendront parfaire votre séjour bien-être.



Entre Strasbourg et Colmar  
2 rue de Rodern  
F-68590 Thannenkirch  
France

*Le Clos des Sources*

Hôtel\*\*\* Spa Restaurant

Hôtel & Spa Le Clos des Sources  
 leclosdessources\_officiel  
[www.leclosdessources.com](http://www.leclosdessources.com)  
+33 (0)3.89.73.10.01

*Loin du monde, proche de l'essentiel*

# VENEZ TESTER VOS AIDES AUDITIVES **GRATUITEMENT\***



\* Voir conditions en magasin.

PRENEZ RENDEZ-VOUS DANS NOTRE MAGASIN

**ALAINAFFLELOU**  
*Acousticien*

**MONTREUX**  
Grand-rue 42  
Tél. 021 963 43 43

# Nos candidats à la Municipalité

## Le renouveau pour Montreux

Préparer l'avenir, préserver la qualité de vie

Le PLR ; *Les Libéraux-Radicaux* présente une équipe renouvelée, compétente et engagée pour Montreux. Ancrés dans les quartiers et les villages, nos candidats s'investissent avec pragmatisme, responsabilité et esprit de dialogue au service de la population montreusienne. Notre programme est résolument orienté pour : soutenir un développement économique et culturel dynamique,

garantir une gestion rigoureuse des finances, promouvoir un aménagement du territoire durable, soutenir des projets intergénérationnels, renforcer la sécurité publique.

**Proche et à l'écoute, le PLR s'engage, avec vous, pour le renouveau de Montreux.**

### Julien Chevalley



Entrepreneur originaire de Chernes, marié avec deux filles, conseiller communal durant

12 ans. Profondément engagé dans la vie locale, président-fondateur d'Orgiride, sénateur JCI Riviera congrès national à Montreux en 2011 et président JCI 2015 pour la Fête des Narcisses. Confrère des Écharpes Blanches de Montreux. Je dirige depuis 15 ans une PME à Chailly, active dans la rénovation de façade en Suisse romande.

**Ces engagements reflètent mon énergie et ma capacité à fédérer. Il est temps de faire avancer Montreux, entre générations et villages, en appliquant le PACom, en redynamisant l'économie avec la réouverture du 2m2c et en optimisant une administration efficace et proche des habitants.**

### Susanne Lauber Fürst



Optimiste et profondément attachée à Montreux, à sa qualité de vie, à sa richesse culturelle et économique et à son ouverture au monde, je m'engage depuis 2011 au Conseil communal avec constance et sens des responsabilités. Mariée et mère de trois jeunes adultes, je connais les attentes des familles, des jeunes, des aînés, des entreprises et des associations. Biologiste et avocate de formation, cheffe d'entreprise à Brent depuis 18 ans, j'ai conduit des projets complexes en Suisse et à l'international.

**Convaincue de l'importance de la collégialité, je souhaite mettre mon expérience au service d'une Municipalité forte et unie, attachée au bien-vivre ensemble à Montreux.**

### Yanick Hess



Doyen de l'EPS Montreux, chef de projet à la DGEO et Président honoraire du Conseil communal. Fort de plus de 27 ans d'expérience politique, j'estime aujourd'hui disposer du bagage, de l'énergie et de la vision nécessaires pour renforcer mon engagement au service de la collectivité, dans la continuité de mon parcours.

**Les défis à venir sont majeurs : le nouveau PACom et l'évolution de l'économie d'accueil. Dans un contexte exigeant, je souhaite que Montreux sache prioriser, innover et se réinventer afin de continuer à rayonner en Suisse comme dans le cœur de ses habitantes et habitants, toutes générations confondues.**

### Olivier Mark



Au conseil communal depuis mes 25 ans, je me suis toujours engagé pour l'attractivité et le dynamisme de Montreux et de nos villages. Poursuivre ce développement dans l'intérêt de tous est un défi. Horticulteur, puis économiste d'entreprise indépendant, je préside JardinSuisse, la faîtière de la branche verte, ainsi que le vin vaudois. Titulaire d'un Master en Management, je travaille pour différentes entreprises et enseigne dans des HES.

**Des expériences utiles pour faire aboutir nos grands dossiers, comme débloquer le développement territorial, maintenir une ville sûre et propre, limiter la pression fiscale et préserver ainsi la marge de manœuvre et le pouvoir d'achat de nos citoyens.**

# Le PLR Montreux, proche de vous

Notre programme pour les élections communales 2026-2031

Élections  
communales  
**2026**  
8 MARS



## Vivre et travailler à Montreux

- ✓ **Débloquer le logement**  
pour permettre de vivre ici, aujourd'hui et demain
- ✓ **Des logements adaptés aux seniors**  
pour libérer des logements familiaux
- ✓ **Des emplois à Montreux**  
pour éviter une cité-dortoir
- ✓ **Concilier vie professionnelle – vie familiale**  
faciliter la garde d'enfants
- ✓ **Des solutions pour chaque génération**



## Sécurité & propreté

- ✓ **Tolérance zéro**  
face aux incivilités et au deal de rue
- ✓ **Présence renforcée sur le terrain**
- ✓ **Des centres et villages propres et sûrs**
- ✓ **Protection des personnes vulnérables**



## Économie & tourisme

- ✓ **Un tourisme de qualité**  
respectueux des habitants
- ✓ **Soutenir les commerces, PME et indépendants**
- ✓ **Moins de bureaucratie, plus d'activité**
- ✓ **Des centres urbains et quais vivants**



## Finances communales & pouvoir d'achat

- ✓ **Zéro hausse d'impôts et de taxes**
- ✓ **Des finances communales maîtrisées**  
durables et responsables
- ✓ **Dépenser mieux, pas plus**
- ✓ **Des services communaux efficaces**  
simples et accessibles



## Mobilité pragmatique

- ✓ **Liberté de choix de mobilité**
- ✓ **Accessibilité garantie**  
pour les quartiers, villages et commerces
- ✓ **Stationnement suffisant**  
notamment pour les soins à domicile
- ✓ **Mesures ciblées pour soutenir les commerces**



## Qualité de vie & villages

- ✓ **Des villages vivants et conviviaux**
- ✓ **Des espaces publics soignés et végétalisés**
- ✓ **Soutenir la vie associative, culturelle et sportive**
- ✓ **Préserver le calme, la nature et le patrimoine**

## 71 candidat·e·s au Conseil communal



Liste 4

**M. Olivier Grand (VER) président-rapporteur** n'a rien à ajouter.

**M. le Président**, ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée. La discussion est close Il demande à M. le président-rapporteur de lire les conclusions.

#### **M. Olivier Grand (VER)**

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL  
DE MONTREUX

**vu** le préavis No 26/2025 de la Municipalité du 19 septembre 2025 au Conseil communal relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 388'000.00 TTC au maximum pour le financement d'un nouveau système de gestion des accès pour le complexe scolaire de Montreux-Est

**vu** le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à faire l'acquisition d'un nouveau système de gestion des accès pour le complexe scolaire de Montreux-Est;

2. de lui allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 388'000.00 TTC au maximum;
3. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie et d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché;
4. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cet objet.

**Le Conseil communal de Montreux accepte ces conclusions avec 70 OUI, 1 NON et 3 ABSTENTIONS**

**8.4 Sur le rapport-préavis No 27/2025 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 740'000.00 TTC au maximum pour le réaménagement et l'agrandissement de la place de jeux du Marché couvert à Montreux sur le thème de la musique et à la réponse au postulat de Monsieur Olivier Müller intitulé «Places de jeux: état des lieux et perspectives à court et moyen**

**termes», pris en considération le 21 juin 2017, et à la motion de Monsieur Olivier Müller intitulée «Pour un réaménagement des places de jeux du Marché Couvert et de la Rouvenaz», prise en considération le 14 septembre 2022. (Rapp. M. Pablo Menzi).**

**M. Pablo Menzi (UDC) président-rapporteur** n'a rien à ajouter.

**M. le Président** ouvre la discussion générale.

#### **M. Olivier Müller (PLR)**

Monsieur le Président, Mesdames les conseillères communales, Messieurs les conseillers communaux,

Ce rapport est pour moi l'aboutissement de plus de 8 ans d'insistance sur l'amélioration des places de jeux de notre commune. Un investissement acharné, dénué d'idéologie politique, simplement pour le bien des familles montreusiennes, en particulier des enfants. Des interventions qui m'ont même valu ma prise de parole la plus longue de ce Conseil, donc c'était vraiment trop long.

Le rapport, avec son tableau de 34 lignes en annexe 1, répond pleinement au postulat sur l'état des lieux et les perspectives à court et moyen terme. Si le court terme est déjà dépassé vu que le postulat était accepté en 2017, je souligne que des actions rapides concernant la sécurité des places de jeux avaient déjà pu être menées dès 2017 grâce à l'impulsion du postulat. Pour le moyen terme, les intentions municipales ont le mérite d'être claires et renseignées. Cela sera avant tout aux utilisatrices et utilisateurs et à leurs parents, voire aux chefs de villages de se faire une opinion et de décider si les perspectives, optimisations prévues et délais d'interventions sont satisfaisants, ou pas. Pour ma part, même si j'imagine que les enfants de Brent ou de Chernex auraient été heureux de découvrir des projets plus ambitieux pour leur localité, j'ai tout de même l'impression d'avoir constaté une amélioration de certaines places de jeux et j'ai aussi l'impression que cette tendance va continuer.

La cerise sur le gâteau, c'est cette magnifique place de jeux qui est proposée à la Place du Marché, en lieu et place de l'actuelle triste place de jeu, composée d'une moitié obsolète et

d'une moitié provisoire, qui n'était plus vraiment provisoire vu la durée du provisoire. Cette nouvelle place de jeu, c'est un espace pour toute la famille, petits et grands. C'est une œuvre artistique en hommage à ce qui rend Montreux si célèbre : la musique. C'est une touche de spectacle pour que nos enfants en soient les acteurs, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs. Et tout cela dès avril 2026, un peu comme un avant-goût de l'inauguration du 2m2c.

Je vous invite bien évidemment, et à titre personnel, à voter l'ensemble des conclusions de ce rapport. Et je soutiendrai évidemment tout amendement qui suggérerait de renommer cette place par le nom de son motionnaire!

#### **Mme Tanya Bonjour (SOC)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Municipales et Municipaux, chères et chers collègues,

La place de jeu dont il est question dans ce préavis constitue un lieu central de notre commune pour les familles, mais également pour les visiteuses et visiteurs de passage. Elle mérite, à ce titre, un aménagement sécurisé, de qualité, accueillant et propice aux rencontres comme à la détente. Le projet présenté répond pleinement à ces objectifs. Il prévoit un parc agrandi dans un cadre végétalisé, notamment avec davantage d'arbres plantés ainsi qu'une attention particulière portée à l'esthétique sur une thématique, chère à Montreux, qu'est la musique. Rappelons que l'installation actuelle est temporaire et ce, depuis plus de huit ans. Ces travaux permettront donc de lui donner une véritable pérennité. Par ailleurs, la démarche participative, menée avec les enfants, pour choisir les jeux et imaginer des éléments de ce futur espace, constitue une approche sensible, garantissant qu'il répondra réellement à leurs besoins et à leurs envies. Le coût peut, certes, paraître élevé, mais il reste tout à fait dans la moyenne des réalisations similaires, comme l'ont démontré les discussions en commission.

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une politique cohérente d'entretien et de renouvellement, des places de jeux, menée depuis le début de la législature. Nous tenons à saluer, en ce sens, le travail de la Municipale et de ses services, ainsi que leur engagement constant en faveur des enfants et des familles.

## RESTAURANT PIZZERIA Spécialités italiennes LA GONDOLA



**Sur réservation par téléphone au 021 960 31 36**  
Grand'Rue 89 - 1844 Villeneuve

Pour toutes ces raisons, le groupe socialiste soutiendra ce préavis dans sa grande majorité.

Je vous remercie.

#### **M. Bernard Tschopp (PLR)**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers collègues

Je remercie la Municipalité d'avoir ressorti des tiroirs le dossier des «Jardins de la Rouvenaz», en le commençant par la place de jeux du Marché couvert.

Si je peux me réjouir du réaménagement de cette nouvelle place de jeux, deux fois plus grande que l'ancienne, je demande, avec insistance, qu'avec cette situation exceptionnelle et panoramique, il y ait aussi de larges espaces communs, afin que les adultes d'ici et d'ailleurs puissent aussi profiter de l' enchantement des lieux.

Il y a dans ce magnifique projet musical, un bémol qui figure dans le rapport de ce soir. Il s'agit de l'abattage des palmiers. Certes, une nouvelle loi fédérale en vigueur depuis le 1er septembre 2024 a qualifié certaines plantes exotiques comme envahissantes en interdisant la vente, mais cette loi n'oblige en aucun cas d'enlever ceux existants. Les palmiers sont l'essence même et une caractéristique unique de notre ville, ils font partie de notre carte de visite. Ils représentent le soleil, la Riviera, la Dolce Vita, en un mot ils sont le «trade mark» de Montreux. Dès lors, je demande de les intégrer dans la nouvelle place de jeux. De plus je suis confiant et espère que ce premier pas avec cet investissement important correspond à une vision globale des Jardins de la Rouvenaz et renforcera ainsi la renommée historique de nos quais et l'identité de notre ville.

Comme mes collègues PLR, je vous remercie de soutenir ce rapport et vous remercie de votre attention.

#### **M. Pierre Loup (DA)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je salue le bel effort d'harmoniser la place de jeux aux accents du thème de la musique. Mais je crains que les enfants ne s'en balancent. Néanmoins, je ne suis pas totalement convaincu du résultat quand je vois la maquette qui se résume à 4 cercles, avec des escaliers autour.

J'aurais aimé repérer des zones de verdure plus affirmées, j'y cherche des toboggans colorés et sinueux, mais, hélas, rien ne l'indique sur la maquette. Je reste dubitatif et j'espère qu'il me manque des éléments pour pouvoir me réjouir de cette place de jeux, afin qu'elle ne ressemble pas à celle du Parc Donner par exemple. Je salue tout de même la présence des arbres comme un ombrage tout à fait indispensable.

#### **M. Florian Manzini (VER)**

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Mon groupe remercie la Municipalité et le service des espaces publics pour ce projet de nouvelle place de jeux. Ce dernier atteste de réflexions et de décisions judicieuses au niveau environnemental, nous pouvons notamment citer l'augmentation de la canopée, une meilleure perméabilité des sols, ou encore l'utilisation de matériaux durables ou locaux lorsque cela est possible. De plus, l'introduction d'un point d'eau permettra d'apporter un peu de fraîcheur, lors des épisodes de forte chaleur, qui seront toujours plus intenses et fréquents à l'avenir. Nous tenons également à remercier l'association pour la protection des sites montreusiens de nous avoir transmis son courrier en amont de la séance de commission. Après des échanges intéressants, il est cependant apparu aux commissaires que l'introduction d'un escalier monumental n'était pas compatible avec le projet présenté. Les Vert.e.s soutiendront ce préavis et se réjouissent qu'enfants et familles puissent profiter de cette place de jeux dès l'année prochaine.

#### **M. Frédéric Croset (PLR)**

Monsieur le Président, Madame et Messieurs,

La grande majorité du groupe PLR accueille favorablement le projet de réaménagement de la place de jeux du Marché Couvert et tient à remercier la Municipalité pour cette initiative. Néanmoins, certaines voix au sein de notre groupe auraient souhaité un projet plus ambitieux, s'inscrivant dans une réflexion d'ensemble sur l'aménagement du secteur de la Rouvenaz. Une vision plus globale, aurait sans doute permis de renforcer la cohérence urbanistique du périmètre et de mieux anticiper et planifier le futur lié aux aménagements à venir.

(suite en page 24)

## BOULODROME DE MONTREUX

### CONCOURS DES FRERES ENNEMIS DU 3 JANVIER 2026

### VICTOIRE DES NOUVEAUX ARRIVES: UN JEUNE ET DES... MOINS JEUNES!



Couronne des rois: Joëlle Polisano et Pascal Cappa ont eu la chance d'avoir la fève.

Organisé pour la 36<sup>e</sup> fois, le traditionnel concours dit des Frères-Ennemis s'est déroulé samedi 3 janvier dernier.

Réunissant le nombre record de 42 joueurs, répartis après un savant tirage au sort en 14 triplettes formées de joueurs des Narcisses et de Clarens, ce concours a marqué le début des activités 2026 du Boulo drome de Montreux.

Cette année, les nouveaux membres se sont imposés. C'est en effet l'équipe composée de Nady MAUBERT et du jeune Loris JURIENS, nouvellement arrivés dans leur club respectif, accompagnés de l'expérimenté Mokhtar LAGREBI qui a battu en finale Dominique LONGET, Chantal MONNEY et Alain GREMINGER.

Lors de la partie officielle, aussi bien Reynald DAENZER, Président de la pétanque de Clarens, que M. Olivier Gfeller, le syndic de Montreux, et le soussigné ont tenu, en plus des traditionnels Vœux de bonne Année, à rappeler avec empathie la terrible tragédie survenue à Montana-Crans et témoigner de leur solidarité avec les victimes, les blessés et leur familles.

Le partage des traditionnels repas et galettes des rois a mis un terme à cette sympathique journée toujours appréciée par tous les participants.

L. GRANDO

#### Classement:

- 1<sup>er</sup> Nady MAUBERT - Loris JURIENS - Mokhtar LAGREBI
- 2<sup>nd</sup> Chantal MONNEY - Dominique LONGET-Alain GREMINGER
- 3<sup>rd</sup> Philippe AUTREBON - Rémy GRUTER -Jean-Pierre GUNTERSPERGER
- 4<sup>th</sup> Françoise JACQUET- Loïc LONGET- Gilles MEILLET



**RESTAURANT PIZZERIA**  
Grande Salle de Conférence / Banquets 60 places

# RIALTO

Chez Ricardo Dias  
Spécialités Portugaises  
**FERME LE LUNDI**

**Grillades au feu de bois - Pizzas au choix à l'emporter**  
Av. Mayor-Vautier 2      Tél. 021 964 32 02  
1815 Clarens - Montreux      Natel 079 601 98 86



Côte de bœuf à la braise  
Filet de bœuf sur ardoise  
Entrecôte sur ardoise  
Fondue Bourguignonne ou Chinoise  
Gambas

Fr. 34.-

Picanha de bœuf  
300 gr par personne



Tous les soirs  
Dimanche à midi



**Victoria Glion**  
[www.victoria-glion.ch](http://www.victoria-glion.ch)

021 962 82 82



Entre lac et montagnes



**Shuffle Board**      **Cocktails**

**MONTREUX EST**  
**Adam's** 1995  
**LOUNGE BAR**



**Open all week**  
Rue Igor-Stravinsky 4  
opposite the Casino



**LA BRASSERIE**  
FINE FOOD & DRINKS

1 8 6 5

UN LIEU  
**UNIQUE**  
POUR LES GOURMETS

OUVERT 7J/7J

RÉSERVATION : 021 966 77 55

DE 11H 30 À 14H 30  
ET DE 18H 30 À 22H

AVENUE DU CASINO 32 - CH-1820 MONTREUX - [WWW.BRASSERIEJ5.CH](http://WWW.BRASSERIEJ5.CH)

**Caveau des vignerons**



SPECIALITES SUISSES  
CUISINE CONTINUE  
DE 11 H 30 À 21 H 00  
TOUS LES JOURS NON-STOP  
FERMÉ LE DIMANCHE

Rue industrielle 30 bis  
1820 Montreux  
+41 21 963 25 70  
[deltadeschamps@gmail.com](mailto:deltadeschamps@gmail.com)  
[caveau-des-vignerons.ch](http://caveau-des-vignerons.ch)

**Restaurant - Pizzeria**  
de l'Aigle

Entrecôte Café de Paris  
Cuisine traditionnelle du terroir  
Spécialités de poissons  
Pâtes et Pizzas «Maison»  
Tous nos plats à l'emporter

Grand Rue 48 - 1844 Villeneuve  
Tél. 021 968 14 16  
[aiglerestaurant@bluewin.ch](mailto:aiglerestaurant@bluewin.ch)

## NOS VINS MÉDAILLÉS AU GRAND PRIX DU VIN SUISSE 2025



Avenue de Belmont 28, 1820 Montreux - 021 963 13 48 - [info@lcmr.ch](mailto:info@lcmr.ch)

LA CAVE  
MONTREUX RIVIERA



# Culturefood

quand l'appétit va ...



Fribourg - Les Ponts-de-Martel  
Martigny - Vevey

EC CERTIFICATION CITOYENNE ISO 9001 ISO 14001 ISO 22000

[www.culturefood.ch](http://www.culturefood.ch)

**“ il Brigantino ”**  
Restaurant Pizzeria  
de la Couronne

**Spécialités italiennes**  
**Pizzas à l'emporter**  
**Salle pour banquet de 25 à 70 personnes.**

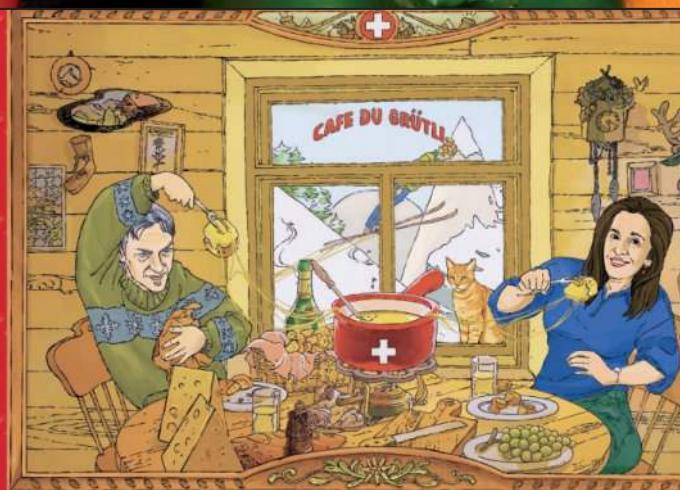
Av. des Alpes 102 - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 35 28  
[www.ilbrigantino.ch](http://www.ilbrigantino.ch)

**LE GRÜTLI**  
CAFÉ-RESTAURANT

*Un goût de la Suisse*

Ouvert  
Lundi - Vendredi  
11h30 - 14h30 - 18h - 22h30  
Samedi et dimanche fermé

Reservations:  
079 239 14 45 / 021 963 42 65





## LE MARCHÉ

du mercredi au vendredi - 9:00 à 18:30  
Samedi - 8:00 à 17:00  
**024 481 60 70**

## LE RESTO-BAR

le mercredi - 9:00 à 18:30  
du jeudi au samedi - 9:00 à 23:00  
dimanche - 10:00 à 16:00  
**024 481 85 75**



  
[www.traiteurplanchamp.ch](http://www.traiteurplanchamp.ch)

Les Halles Planchamp  
Chemin des Cibleries 5, 1896 Vouvry

# MON DRINK

YOUR DRINK | YOUR EMOTIONS

UNE COLLECTION EXCEPTIONNELLE DE +8200  
SPIRITUEUX | VINS & EFFERVESCENTS | COCKTAIL BITTERS | PURÉES & SIROPS | DISTILATS SANS ALCOOL

POUR UN SERVICE ET APPEL D'OFFRE SUR MESURE DE VOS BESOINS:

+41 79 388 83 76

[INFO@MONDRINK.CH](mailto:INFO@MONDRINK.CH)

[WWW.PRO.MONDRINK.CH](http://WWW.PRO.MONDRINK.CH)

VAUD | VALAIS | FRIBOURG | GENÈVE | NEUCHÂTEL & ...

# Restaurant La Fontaine Pizzeria

Rue du Centre 5  
1820 Montreux

*La passion de l'Italie à Montreux*



## Top Marché

**Les supermarchés avec le plus grand choix de produits pour toute la famille !**

Alimentation générale, produits frais, boulangerie, boissons, boucherie-charcuterie, surgelés, produits laitiers, soins corporels, accessoires de cuisine, entretien & ménage

Des produits suisses et locaux mais aussi du Portugal, du Brésil, des Balkans, d'Italie, d'Asie, d'Afrique et d'ailleurs !

### CLARENS

Place de la Gare CFF  
Tél. 021 964 11 61  
LU - VE 09:00 - 19:00  
SA : 09:00 - 18:00  
DI : 09:00 - 17:00



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !  
DÉCOUVREZ ET BÉNÉFICIEZ CHAQUE SEMAINE DU VENDREDI AU DIMANCHE DE NOS ACTIONS !

[WWW.TOP-MARCHE.CH](http://WWW.TOP-MARCHE.CH)

AIGLE  
La Planchette 2  
024 525 83 73

BEX  
Ruelle du Marché 8  
021 964 14 46

BUSSIGNY  
Centre Conforama  
021 701 03 39

MONTHEY  
Rue du Coppet 4  
024 555 26 53

MOUDON  
Av. de Préville 6  
021 905 26 48



LUNDI - JEUDI 15H - 01H  
VENDREDI - SAMEDI 15H - 02H  
DIMANCHE 15H - 01H

### CAFÉ-RESTAURANT DU PORT

Terrasse ombragée avec magnifique vue sur le lac  
Poissons du lac, carte de saison, Assiette du jour  
23, rue d'Italie - 1800 Vevey  
Tél. 021 921 20 50  
[www.cafeduport.ch](http://www.cafeduport.ch)

Amarrage de bateau  
Parking gratuit  
Ouvert 7/7  
Cuisine en continu  
158 rue du lac - 74500 Neuvecelle  
Tel: +33 4-50-75-02-92  
[restaurant@hostelleriedulac.com](mailto:restaurant@hostelleriedulac.com)  
[www.hostelleriedulac.com](http://www.hostelleriedulac.com)

RESTAURANT PIZZERIA  
Spécialités italiennes  
**LA GONDOLA**  
Terrasse au bord du Lac - Pizza au feu de bois  
Chez Sabine et Annibale  
Fermé le mardi soir et le mercredi  
Grand'Rue 89  
1844 Villeneuve - Tél. 021 960 31 36

DU JEUDI AU DIMANCHE,  
RILLADES DE POISSONS,  
SPÉCIALITÉS DE FRUITS DE MER  
ET MOULES MARINIÈRES

DÉGUSTATION DE PÂTES FRAÎCHES  
NOS GRILLADES

**PIZZA AU FOUR  
À BOIS**  
(AUSSI À L'EMPORTER)

Nous espérons que cette place centrale attenante à notre Marché couvert contribuera à la mise en valeur de notre territoire, tout en favorisant l'accueil des familles et des visiteurs. Nous souhaitons que la Municipalité assure un suivi attentif de la réalisation de ce chantier, afin que la place soit pleinement utilisable dès la belle saison et que les coûts soient maîtrisés.

#### **M. Vincent Haldi (PLR)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

En préambule, je tiens à préciser que je m'exprime à titre personnel.

Je ne soutiendrais pas la création de cette nouvelle place de jeux, non pas que le projet ne possède pas certaines qualités, comme l'originalité du concept, la qualité des matériaux retenus, qui sont à saluer. Ce n'est pas non plus le coût de celle-ci, qui n'est pas négligeable, qui suscite ma réticence.

C'est le choix de la Municipalité, en morcelant petit à petit le réaménagement de tout un périmètre qui est celui des anciens jardins de la Rouvenaz, en commençant par cette place de jeux qui m'apparaît contestable.

Je déplore le manque d'ambition et de transparence de notre exécutif, qui, s'il en avait eu le courage, aurait repris les études de l'entier du concept de réaménagement des jardins de la Rouvenaz, ce qui permettrait la requalification de tout un secteur historique qui participe grandement à l'image de notre commune.

Évidemment, cette démarche aurait suscité beaucoup plus de réactions, que le choix de réaménager des secteurs les uns après les autres en ne sollicitant que le législatif et non pas la population.

Pour un exécutif qui n'a que les mots de «démarches participatives» à la bouche, cela laisse songeur.

Enfin comme l'a relevé l'Association pour la Protection des Sites Montreusiens, ce projet de nouvelle place de jeux ne saurait se targuer de valoriser le Marché couvert, monument ô combien emblématique de notre commune, tant cette nouvelle place de jeux se retrouvera pratiquement collée à celui-ci.

Pour ces différentes raisons, je refuserai les conclusions de ce préavis. Merci de votre attention.

#### **M. Christian Fürst (PLR)**

Monsieur le Président, chers collègues,

Je souhaite soutenir ce préavis. Comme père au foyer qui a élevé trois enfants, je sais combien il est précieux d'avoir un lieu où les familles peuvent vraiment être ensemble. Un endroit où les parents posent leur téléphone portable, pour profiter du moment avec leurs enfants. Jouer, rire, découvrir ensemble.

En tant que musicien, je suis très heureux du thème choisi. La musique n'est pas seulement un plaisir. Elle fait partie de l'éducation, elle développe l'imagination, la créativité, la coordination, elle ouvre l'esprit, elle aide les enfants à grandir.

Ce projet n'est donc pas seulement une place de jeux. C'est un lieu familial et culturel, un espace de rencontre entre générations, au cœur de Montreux.

Pour cette raison, je trouve un peu trop banal de l'appeler simplement «place de jeux». Je propose que nous donnions un nom spécial à ce lieu, qui reflète vraiment ce qu'il apportera à notre ville.

Le coût est élevé, c'est vrai. Pourtant, nous investissons dans la qualité de vie, dans nos enfants, dans des moments qui créent du lien. Ce projet portera longtemps ses fruits pour la communauté.

Je suis convaincu que cette place fera résonner l'âme musicale de Montreux et participera à l'éducation culturelle de nos enfants.

Je vous propose donc d'accepter ce préavis avec enthousiasme.

Je vous remercie.

#### **M. Romain Pilloud (SOC)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je précise que je ne suis pas fondamentalement opposé à nommer ce parc au nom de M. Müller, néanmoins je rappellerai ici que la tendance est plutôt de nommer les parcs pour rendre hommage aux personnes décédées. J'invite donc M. Müller à attendre encore quelques décennies, ce que je lui souhaite, pour envisager cette possibilité, s'il est d'accord?

Pour préciser un ou deux éléments de ce que j'ai entendu, je ne répéterai pas les louanges qui, à

mon avis, sont justifiées par rapport à la qualité du travail, la réflexion menée par les autorités et saluées en commission.

Un élément devrait toujours nous faire un déclencheur, notamment concernant la question des palmiers, il est vrai que ces derniers font historiquement partie de Montreux, car il s'agit d'éléments ornementaux, mais depuis un certain nombre d'années, nous savons, notamment au Tessin, qu'ils ne sont pas locaux, qu'ils sont invasifs et nuisibles en colonisant les sous-bois parfois à 800 ou 900 m d'altitude, ce qui devient difficile à gérer. Cela commence aussi chez nous aujourd'hui, car le réchauffement climatique favorise l'expansion naturel du palmier en altitude et au nord du pays.

Il est bien de planter des arbres, comme présenté sur le projet, mais il faut peut-être renoncer à planter d'autres espèces que les indigènes.

Concernant l'ambition de la commune, je crois que cette dernière a été rappelée par la Municipalité et par le postulant, lors de la séance de commission et dans le rapport de celle-ci. Il est vrai que le grand projet initial, qui se trouve dans les tiroirs depuis quelques années concernant les jardins de la Rouvenaz, date d'une époque, pas si lointaine, du gigantisme de notre commune.

La commune a fait le choix de faire avancer certains projets, plus modestes en taille, mais qui permettent de répondre à des enjeux. Comme cela a été rappelé par Mme Bonjour, c'est un projet qui doit remplacer une place temporaire, qui est temporaire depuis déjà quelques années. Il n'y a pas de raison aujourd'hui de ne pas aller de l'avant avec ce projet qui fait la part belle aux enfants de cette commune et aussi à celles et ceux d'ailleurs.

#### **M. Tal Luder (UDC)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le groupe UDC acceptera les conclusions de ce préavis dans son ensemble.

Je m'exprime à titre personnel, je rejoins les propos de M. Loup, je trouve que la place ressemble plus à une vitrine d'exposition de Montreux sur le thème de la musique, qu'à une super place de jeux pour se défouler. Il me semble que la Municipalité a choisi des jeux zéro risque, avec

une hauteur de chute d'un maximum de 30 cm, comme ça il n'y a pas d'accident, pas de procès, pas de problème. Si les enfants ont choisi ces installations, je me range à leurs avis, car c'est pour eux, mais j'espère que cette place, vu les soins apportés à sa construction, ne sera pas le théâtre d'actes de vandalisme ou d'une utilisation excessive. S'il devait y avoir des graffitis dans tous les sens, un objet que je présenterai lors du développement des postulats pourrait vous intéresser...

M. le Président La parole n'est plus demandée. La discussion est close. Il demande au président-rapporteur de lire les conclusions.

#### **M. Pablo Menzi (UDC)**

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

**vu** le rapport-préavis No 27/2025 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 740'000.00 TTC au maximum pour le réaménagement et l'agrandissement de la place de jeux du Marché couvert à Montreux sur le thème de la musique et à la réponse au postulat de Monsieur Olivier Müller intitulé «Places de jeux: état des lieux et perspectives à court et moyen termes», pris en considération le 21 juin 2017, et à la motion de Monsieur Olivier Müller intitulée «Pour un réaménagement des places de jeux du Marché Couvert et de la Rouvenaz, prise en considération le 14 septembre 2022,

**vu** le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

#### DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour le réaménagement et l'agrandissement de la place de jeux du Marché couvert à Montreux sur le thème de la musique;
2. d'allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 740'000.00, TTC, au maximum;
3. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie et d'autoriser la Municipalité à

- recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché;
4. de transférer et clôturer le compte d'attente No 9139.139 «Place de Jeux Rouvenaz»;
  5. de couvrir une partie des coûts par le fonds 9281.472 «Travaux - aménagement places de jeux» à hauteur de CHF 183'000.00;
  6. de prendre acte que le présent rapport-préavis répond au postulat de Monsieur Olivier Müller intitulé «Places de jeux: état des lieux et perspectives à court et moyen termes»;
  7. de prendre acte que le présent rapport-préavis répond à la motion de Monsieur Olivier Müller intitulée «Pour un réaménagement des places de jeux du Marché Couvert et de la Rouvenaz»;
  8. de donner à la Municipalité tout pouvoir pour signer tout acte ou convention en rapport avec cet objet.

**Le Conseil communal de Montreux accepte ces conclusions avec par 72 OUI, 8 NON et 4 ABSTENTIONS**

## 9 PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ

### 9.1 No 28/2025 relatif au budget ordinaire pour 2026. (Séance de la commission des finances, le mardi 4 novembre 2025 à 19 h 00, à la Villa Mounsey, salle A, rue du Marché 8 à Montreux).

Première en liste (PLR): Mme Laurence Sierro

Membres: COFIN

M. le Président ouvre la discussion.

#### **M. Samuel Roch (PLR)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Les années passent et les budgets qui nous sont présentés révèlent des inquiétudes grandissantes pour le groupe PLR. Ce budget 2026 ne fait pas exception.

Outre la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise, qui modifie grandement la lecture de l'évolution charges et produits, sans avoir d'impact très signifi-

catif sur le résultat, la fuite en avant des charges de fonctionnement, déjà dénoncée l'année dernière et l'année d'avant, se poursuit et continue de nous inquiéter. De l'autre côté, les recettes, elles, semblent stagner durablement.

A la lecture du communiqué de presse, la gestion prudente et responsable nous semble bien loin de la réalité financière de notre commune.

Nous soulignons que la marge d'autofinancement, bien que positive cette année, contrairement à l'année dernière, reste terriblement insignifiante compte tenu des investissements à venir !

Tout au long de l'année, notre Conseil communal prend des décisions, parfois presque unanimement, parfois de manière très clivée, souvent avec une plus-value indéniable pour notre commune et ses habitants, mais toujours avec des conséquences financières.

Si nous voulons continuer à réaliser des projets bénéfiques pour notre Commune, nous devons nous montrer suffisamment responsables pour maîtriser et réduire durablement nos dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, nous devons arrêter de nous cacher derrière des comptes plus favorables que les budgets, en raison d'entrée d'impôts sur les successions et donations dont nous ne pouvons absolument pas prévoir la volatilité et qui ne sont, par définition, pas durables.

C'est dans ce sens que nos commissaires des finances seront force de proposition. Nous souhaitons à l'ensemble de la Cofin de sereins et constructifs travaux.

Merci pour votre attention.

#### **M. Nicolas Büchler (SOC)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le groupe socialiste salue le sérieux du travail effectué et présenté par la Municipalité dans le cadre du budget 2026.

Malgré un contexte économique incertain – voire difficile – pour toutes les raisons que l'on connaît, malgré un budget cantonal qui «péclote» et qui comporte bien des risques, notre Municipalité garde le cap fixé depuis le début de la législature. Ce cap permettra de maintenir des prestations de qualité et de proximité au service de nos

concitoyennes et concitoyens. J'entends bien les inquiétudes de la droite de ce plenum à propos de ce budget, mais il faut savoir raison garder. Il est bien joli d'avoir un budget à l'équilibre. Il est nettement mieux d'avoir des comptes bénéficiaires.

C'est la stratégie manifestement mise en place par notre Municipalité, puisque depuis le début de la législature, c'est le scénario qui s'est à chaque fois confirmé.

En 2023, le budget initial prévoyait un déficit de 6'662'825.-. Les comptes se sont soldés par un résultat positif de 2'159'893.

En 2024, le budget initial prévoyait un déficit de 5'142'728.-. Les comptes se sont soldés par un résultat positif de 3'052'453. Pour 2025, les prévisions seraient apparemment meilleures que le budget.

Bref, vous avez compris le mécanisme. Accessoirement, on constate que le déficit attendu au moment de l'élaboration du budget diminue d'année en année dans la planification que la Municipalité réalise. C'est aussi la preuve que la Municipalité entend les retours et travaille à améliorer l'efficience de l'administration tout en maintenant les prestations à destination de la population. C'est une stratégie prudente que nous saluons, et que nous tenions à relever et à expliciter.

Je vous remercie de votre attention et souhaite de bons travaux à la commission des finances.

#### **Mme Anne Saito (VER)**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le groupe des Vert.e.s salue le travail de la Municipalité pour le budget 2026. Dans un contexte économique incertain et avec des revenus fiscaux qui stagnent, la commune, fait preuve de prudence et d'équilibre. Les choix présentés traduisent une gestion responsable qui préserve notre capacité d'action, sans renoncer à la qualité des services publics.

Nous relevons avec satisfaction que les rénovations du 2M2C avancent comme prévu, tant sur les délais que sur les coûts. Le 2M2C pourra ainsi contribuer au dynamisme culturel et économique de Montreux, tout en renforçant son attractivité à long terme. Enfin, nous resterons particulièrement attentifs à la question du transfert des charges vers les communes et à ses répercussions, notamment sur

les habitantes et habitants les plus fragiles de notre territoire. Pour conclure, ce budget illustre à nos yeux, une approche cohérente, rigoureuse, solidaire et tournée vers l'avenir. La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

### 9.2 No 29/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 470'000.- TTC au maximum, pour le financement d'une étude de projet en vue de l'agrandissement des locaux des archives communales sis rue Alexandre-Vinet 8 à Clarens. (Séance de commission le jeudi 27 novembre 2025 à 19 h 00, à la Maison de quartier, salle 22, rue de Jaman 8 à Clarens).

Premier en liste (VER): M. Olivier Blanc

Mmes Claudine Borloz, Anne Duperret, Carole Clavadetscher, MM. Yvan Aubord, Vincent Haldi, Antony Huys, José Jorge, Simon Lepêtre, Pierre Loup

**M. le Président** ouvre la discussion.

#### **M. Simon Lepêtre (PLR)**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En préambule, je tiens à remercier ici le formidable travail effectué par les archives communales. Un travail de l'ombre, dont l'importance, bien que discrète, est essentielle à la transmission de l'histoire et de la mémoire du territoire de Montreux.

Les Archives de Montreux ont d'ailleurs été désignées bien culturel d'importance nationale par le Conseil fédéral en 2021, une reconnaissance qui honore et qui oblige. Le projet présenté est séduisant mais son coût interpellé.

À 4 millions de CHF pour 1'940 mètres linéaires auxquels viennent s'ajouter les frais d'exploitation d'un demi-million par an, le coût de l'archivage est conséquent, aussi, je vous adresse les questions suivantes, en vue d'éclairer la commission sur le bien-fondé de cet investissement.

Quels sont les critères de sélection retenus pour entrer dans les archives communales? Quels sont les principaux fonds qui composent les archives de

manière qualitative et quantitative?

Quelle est l'évolution du taux d'occupation depuis l'inauguration des archives en janvier 2000?

Quelle est l'évolution prévue pour les années à venir?

Des procédures de réévaluation sont-elles périodiquement planifiées pour réduire le taux d'occupation?

Enfin la reconnaissance d'importance nationale par le Conseil fédéral peut-elle permettre d'obtenir des financements cantonaux, fédéraux et privés pour ce projet d'envergure.

Merci pour votre attention.

#### **Mme Claudine Borloz (UDC)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Etant donné que la commission se déroule à proximité des archives communales, je demande s'il est prévu une visite des lieux avant la séance de commission.

#### **M. Caleb Walther, Municipal**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Oui.

La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

**9.3 No 30/2025 relatif au budget 2026 du Fonds culturel Riviera. (Séance de commission le jeudi 30 octobre 2025 à 19 h 00, à La Tour-de-Peilz).**

Premier en liste (PLR): M. Pierre-André Spahn

Membre: M. Philippe Morier-Genoud

M. le Président ouvre la discussion.

#### **M. Tal Luder (UDC)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Comme d'habitude, même si nous n'en sommes pas encore au vote, je transmets encore une fois, à posteriori, à mes collègues qui siègent au Fonds Culturel Riviera, de proposer au fonds d'inclure les frais des réceptions de chaque commune, qui suivent un tournus pour les présidences, dans le budget du FCR et non pas dans le budget de chaque commune.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

## **10 RAPPORT-PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ**

Néant

## **11 POSTULATS, MOTIONS ET PROPOSITIONS**

**11.1 Postulat de M. Tal Luder** «Pour une étude de faisabilité de l'acquisition d'un appareil de nettoyage laser pour le domaine public communal»

#### **M. Tal Luder (UDC)**

En introduction, je m'adresse à la régie, car une vidéo de démonstration dont je parle dans le texte sera affichée. Il n'y aura pas de son, parce que ce n'est pas possible de passer le son des vidéos avec notre installation. C'est un point que je reprendrai avec la CCO, car c'est bien dommage.

#### **M. Tal Luder (UDC)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Trop souvent, les murs, les façades et le mobilier public de notre belle commune se retrouvent souillés par des tags, des graffitis non autorisés ou des inscriptions vulgaires. Ces marques ne sont pas anodines. Elles dégradent notre patrimoine, ternissent l'image de Montreux et sapent le sentiment d'appartenance des habitants.

Chaque trace laissée sur les façades, chaque autocollant toléré, tout mobilier urbain dégradé constitue un message d'abandon de notre espace commun. Malgré les efforts répétés des services communaux, le coût du nettoyage augmente, les surfaces se fragilisent et les interventions tardives laissent le champ libre aux auteurs de ces dépréciations.

Nous devons rompre ce cycle. Montreux doit pouvoir réagir rapidement, efficacement et durablement, avec des outils à la hauteur de sa réputation.

Le nettoyage laser offre aujourd'hui une réponse moderne, efficace et écologique au problème récurrent des dégradations du domaine public. La présente proposition s'appuie sur une démonstration rapportée par Le Nouvelliste, qui fait état d'une efficacité remarquable.

Les avantages sont indéniables. Le nettoyage laser permet d'in-

# BARRIERE CASINO



## LES COFFRES FORTS

TENTEZ DE REMPORTER  
**JUSQU'À 13'000.-**  
ET DE NOMBREUSES SURPRISES !

DU 4 AU 13 MARS



TOUT SE JOUE ICI

CASINO BARRIÈRE MONTREUX

18+ | ESPACE DES JEUX RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES ET NON-INTERDITES. PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE.  
PHOTO NON CONTRACTUELLE. GAINS, CADEAUX, BOISSONS À L'EXCEPTION DES SPIRITUÉUX ET ALCOPOPS.  
JOUER COMPROTE DES RISQUES. ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPElez SOS JEU 0800 040 080 (GRATUIT ET ANONYME).

tervenir sans attendre la disponibilité d'une entreprise externe et d'agir efficacement dès l'apparition d'un tag. Sa précision permet de retirer uniquement la couche souillée sans endommager le support, ce qui représenterait un atout considérable pour une commune à forte valeur historique et touristique.

De plus, la formation du personnel communal à l'usage de cet équipement renforcerait leur autonomie et leurs compétences. La connaissance du terrain leur permettrait d'intervenir rapidement et efficacement, en adaptant chaque opération à la nature des surfaces concernées.

Au-delà de ces avantages techniques et économiques, une telle démarche constituerait un signal fort adressé à la population. Elle démontrerait que Montreux protège activement son domaine public, valorise son patrimoine et refuse toute dégradation de son environnement. Le nettoyage laser représente une opportunité concrète et innovante pour y parvenir.

Par ce postulat, il est demandé à la Municipalité d'étudier la faisabilité de l'acquisition d'un appareil de nettoyage laser destiné au domaine public. Cette étude devra évaluer les coûts d'achat, d'entretien et d'exploitation, comparer ces dépenses avec les coûts actuels de sous-traitance et estimer le temps d'amortissement ainsi que les besoins logistiques.

L'étude devra également inclure la formation du personnel communal à l'utilisation de l'appareil, en précisant les aspects de sécurité, de planification et de gestion des interventions.

Je demande que ce postulat soit renvoyé à l'examen d'une commission.

#### **M. le Président**

Le postulant demande que sa proposition soit renvoyée à une commission pour étude et rapport. Y a-t-il 5 conseillers qui demandent le renvoi de la proposition à une commission?

*Plus de 5 conseillers soutiennent le renvoi du postulat en commission.*

C'est le cas, une commission ad hoc sera désignée lors du prochain Conseil pour traiter ce postulat.

**M. le Président** pour revenir sur l'affichage de cette vidéo, à l'avvenir, je demanderai à tous les

conseillers qui souhaitent afficher des photos ou vidéos de nous avertir à l'avance.

## **12 INTERPELLATIONS**

### **12.1 Réponse à l'interpellation de M. Angelo Giuliano au sujet des Grands-Prés.**

M. Angelo Giuliano (PLR) est satisfait de la réponse municipale.

### **12.2 Réponse à l'interpellation de M. Frédéric Croset intitulée «Garderie du National: un gâchis».**

#### **M. Frédéric Croset (PLR)**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je remercie la Municipalité pour ses réponses, néanmoins, je suis quand même quelque peu déçu du résultat. Nous parlons quand

même de places de crèche, certes privées, mais avec une utilité en faveur des familles et une nécessité pour l'ensemble des familles de cette commune. Si je comprends qu'il est nécessaire, pour les services communaux, d'être formalistes et de respecter les directives et le cadre légal, il est aussi important de souligner que nous sommes aussi présents pour l'intérêt de la collectivité et pour les bénéficiaires de la commune. Il aurait peut-être été nécessaire de mieux accompagner et d'être un



[montreux.multisite.ch](http://montreux.multisite.ch)  
**ECOLE DE MUSIQUE MULTISITE  
MONTREUX**



peu plus présents pour ces personnes qui souhaitaient faire des travaux, avec des contraintes sur un site classé, néanmoins le résultat est l'abandon d'une crèche et de places d'accueils pour les enfants. Je remercie et je comprends la réponse, mais je suis tout de même déçu du résultat.

### 12.3 Interpellation de M. Pierangelo Rothenbühler intitulée «Modifications d'ordonnances

**fédérales en matière de limitation de vitesse: quels effets sur les projets communaux et quel positionnement de la Commune de Montreux? ».**

#### M. Pierangelo Rothenbühler (VER)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité, chères et chers collègues,

Le 3 septembre, la Confédération a ouvert la période de consultation de propositions de modifications de trois ordonnances fédérales, afin de "mettre en œuvre la motion Schilliger, qui vise à maintenir la limitation de vitesse à 50 km/h sur les axes routiers principaux".

Actuellement, les demandes des localités pour une limite de vitesse inférieure à 50km/h pour un tronçon d'une route affectée à la circulation générale sont examinées par une commission cantonale. Les communes ont le

droit de demander une baisse de vitesse pour éviter ou atténuer des dangers, réduire des atteintes excessives à l'environnement, protéger la santé et l'environnement, ou améliorer la fluidité du trafic<sup>1</sup>.

Les modifications mises en consultation jusqu'au 5 décembre<sup>2</sup> visent:

- au maintien de la hiérarchie des routes (routes principales vs secondaires), qui devra être étayée par une expertise. Dans les faits, les communes devront prouver que la baisse de limites n'amène pas à un report de trafic, notamment sur le réseau secondaire. A noter qu'en général un tel report n'est pas observé<sup>3</sup>.

- à ce que les problématiques de bruit excessif du trafic routier soient avant tout résolues par la pose obligatoire et à la charge des communes de revêtements phonoabsorbants, pour les rénovations ou les nouvelles routes. Ainsi, des mesures moins chères et plus efficaces - telles que les réductions de vitesses - deviennent secondaires et subventionnées.

Ces modifications auraient pour conséquence de complexifier le travail des communes, limitant de fait leur autonomie communale et risquant d'augmenter les coûts financiers pour la population. Les divers bienfaits sur la santé et sur l'environnement des baisses de vitesses sont pourtant clairement établis. Une très récente publication<sup>4</sup>, intégrant les résultats de 60 études scientifiques sur le sujet, a par exemple montré que l'introduction de zones 30 permettait de diminuer les décès de 40%. En cas de choc, le risque pour un·e piéton·ne d'être tué·e est par exemple six fois plus élevé à 50km/h qu'à 30km/h. Ceci est d'autant plus significatif que la vitesse est la première cause de décès sur la route dans le canton de Vaud<sup>5</sup>. La même étude a mis en évidence que des baisses de vitesse ont pour résultat une augmentation de la mobilité douce et active dans les secteurs concernés, et une baisse de la pollution (en termes de CO2 et de particules fines).

A Montreux, cette situation a de quoi inquiéter, alors que plusieurs villages et quartiers demandent et attendent la mise en place de zones 30 ou de rencontre, dont les bienfaits ne seraient certainement pas remplacés par la simple pose de revêtements phonoabsorbants. Le 6 novembre, l'Association des Communes suisses et l'Union des Villes



## Le Corps de Musique de Montreux Clarens

Harmonie municipale

Le Corps de Musique Montreux Clarens est à la recherche de musiciens et musiciennes pour enrichir son ensemble. Si vous jouez d'un instrument à vent ou de percussion et que vous souhaitez partager votre passion pour la musique, nous serions ravis de vous accueillir parmi nous !

Répétitions les mardis et jeudis de 20h00 à 22h00 dans une ambiance chaleureuse et conviviale au sous-sol du Collège Montreux-Est, rue de la Gare 33, 1820 Montreux.

Contactez-nous dès maintenant par courriel à [sciampi@bluewin.ch](mailto:sciampi@bluewin.ch) ou par téléphone au 079 175 35 21. N'hésitez pas à visiter notre site web [www.harmoniemontreux.ch](http://www.harmoniemontreux.ch) pour en savoir plus sur nos activités.

Rejoignez-nous pour vivre ensemble des moments musicaux inoubliables et faire vibrer Montreux Clarens au rythme de vos talents !

♪ ♪ \*\*Au plaisir de faire de la musique avec vous !\*\* ♪ ♪

suisses avec environ 600 exécutifs de communes et de villes de la Suisse entière et de toute appartenance politique ont signé une lettre ouverte sur ce sujet<sup>6,7</sup>. Elles demandent au Conseiller fédéral Albert Rösti et aux directrices et directeurs cantonaux des travaux publics de ne restreindre en aucun cas davantage la marge de manœuvre communale.

Dans le présent contexte, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité:

1. La Municipalité estime-t-elle que les propositions de modifications des ordonnances fédérales impactent ses projets passés, actuels ou futurs en matière de baisses de limites de vitesse (par ex., création de zones 30 km/h dans certains villages ou quartiers)?
2. La Municipalité a-t-elle estimé les frais supplémentaires occasionnés par la pose obligatoire de revêtements phonoabsorbants lors de rénovations ou de constructions de routes?
3. Quid des autres coûts potentiellement occasionnés et à charge de la collectivité, tels que la commande d'études estimant de potentiels reports de trafic?
4. La Municipalité a-t-elle l'intention de signer la lettre ouverte de l'Association des Communes suisses et de l'Union des Villes suisses afin de relayer ses préoccupations, notamment en matière de restriction à l'autonomie communale?

<sup>1</sup> Dossier complet ici:  
<https://www.astra.admin.ch/asta/fr/home/services/execution-droit-circulation-routiere/moderation-du-trafic/consultation-consolider-hierarchie-reseau-routier.html>

- 2 Ordonnance sur la signalisation routière (OSR; art. 108, al. 1 et al. 2)
- 3 [https://www.bfu.ch/media/vq2m1fgf/2023-11-09\\_tempo\\_30\\_fakten\\_fr\\_fin.pdf](https://www.bfu.ch/media/vq2m1fgf/2023-11-09_tempo_30_fakten_fr_fin.pdf); l'étude citée concernant le report de trafic a été publiée en 2019 par l'OFROU
- 4 <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S002243752400152X>
- 5 <https://www.vd.ch/actuaries/communiques-de-presse-de-letat-de-vaud/detail/communique/bilan-2024-des-accidents-de-la-circulation-dans-le-canton-de-vaud>
- 6 <https://www.chgemeinden.ch/fr/newsroom/beitrag/Lettre-ouverte-des-communes-et-des-villes.pdf>
- 7 <https://uniondesvilles.ch/1620/fr/lettre-ouverte-environ-600-villes-et-communes-refusent-de-voir-l'-autonomie-des-communes-limitee-dans-la-circulation-routiere?share=1>

#### M. Florian Chiaradia, Municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

M. l'interpellateur, nous vous remercions pour vos questions et nous répondons de la manière suivante:

1. *La Municipalité estime-t-elle que les propositions de modifications des ordonnances fédérales impactent ses projets passés, actuels ou futurs en matière de baisses de limites de vitesse (par ex., création de zones 30 km/h dans certains villages ou quartiers)?*

La révision mise en consultation par la Confédération vise à restreindre les zones 30 sur les routes à orientation trafic, soit environ 40 % des 149 km de routes sur le territoire communal). La configuration particulière de notre commune (regroupement de nombreux vil-

ages et pentes fortes) accentue la présence de routes à orientation trafic par rapport à d'autres communes à la population comparable, raison pour laquelle nous sommes particulièrement concernés.

Plusieurs projets de zone 30 se situent sur ces axes, dont certains sont déjà en cours d'analyse par le Canton, respectivement par la commission consultative en matière de vitesse. Si la modification devait entrer en vigueur, ces projets seraient rendus beaucoup plus complexes, voire impossibles sans travaux de réaménagement ou pose de revêtements phonoabsorbants. Par exemple, la réalisation du projet de zone 30 dans le bourg de Chailly, actuellement à l'étude par la Commission cantonale pour préavis, est estimée à env. 25'000 CHF. Sous le régime modifié, ce projet nécessiterait des travaux spéciaux supplémentaires de pose d'un revêtement phonoabsorbant, pour un surcoût d'environ 150'000 CHF.

Tout projet concerné de zone 30 km/h prendrait aussi plus de temps pour obtenir les autorisations des instances supérieures.

2. *La Municipalité a-t-elle estimé les frais supplémentaires occasionnés par la pose obligatoire de revêtement phonoabsorbants lors de rénovations ou de constructions de routes?*

Non, à part l'exemple - mentionné supra - de Chailly, aucune estimation globale n'a été effectuée, mais une délimitation des secteurs devant être équipés de revêtements phonoabsorbants a été établie dans le cadre du cadastre du bruit.

A noter qu'en cas de travaux, le surcoût au m<sup>2</sup> d'un revêtement phonoabsorbant par rapport à l'enrobé usuel sur les axes à orientation trafic est limité, mais sa durée de vie est nettement réduite, entraînant des opérations d'entretien beaucoup plus fréquentes.

3. *Quid des autres coûts potentiellement occasionnés et à charge de la collectivité, tels que la commande d'études estimant de potentiels reports de trafic?*

Sous le régime actuel, des expertises sont déjà requises lors de la réduction de vitesse sur les routes à orientation trafic.

Cependant, la révision imposerait d'étendre ces études à des périmètres plus larges pour démontrer l'absence de reports de trafic. Ce qui signifie des études plus conséquentes et plus coûteuses.

4. *La Municipalité a-t-elle l'intention de signer la lettre ouverte de l'Association des Communes suisses et de l'Union des Villes suisses afin de relayer ses préoccupations, notamment en matière de restriction à l'autonomie communale?*

La Municipalité estime que le processus actuel prévu par le Canton donne déjà toutes les garanties pour que les zones 30 envisagées puissent être réalisées dans les règles de l'art. Des complications supplémentaires ne ferait que freiner un processus déjà exigeant, et cela compliquerait fortement la mise en place de zones 30 dans les villages et sur le chemin de l'école, pourtant attendues par la population.

De ce fait, la Municipalité a fait savoir à l'Union des villes suisses (UVS) et l'Union des Communes Suisses (UCS) qu'elle s'associait à la démarche de lettre ouverte transmise à ce sujet à M. le Conseiller fédéral Albert Rösti, en signant l'appel cosigné par quelque 600 communes du pays.

**M. Pierangelo Rothenbühler (VER)** est satisfait de la réponse municipale.

#### M. Tal Luder (UDC)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

J'aimerais rappeler encore une fois, que le combat se situe autour des traversées de localité de nuit à 30 km/h, la majorité de ce Conseil est d'accord que, pour certains tronçons et certains villages, une limitation à 30 km/h est recommandable et acceptable. Nous y sommes favorables, mais c'est surtout concernant les traversées de localités de nuit, car passer de Vevey à Villeneuve de nuit à 30 km/h est insupportable. Une fois de plus, je constate que la Municipalité, au nom de la ville de Montreux, rejette un appel dont l'objet a été refusé par la moitié de ce Conseil. Votre avis ne nous représente pas et je ne comprends pas que vous puissiez nous joindre à un appel sans repasser par une décision, je trouve cela inacceptable.



**QR-Code suite du PV  
du 12 novembre 2025**

**le Clos des Sources**  
HÔTEL\*\*\* & SPA  
[www.leclosdesources.com](http://www.leclosdesources.com)

+00 33 3 89 73 10 01  
2 rue de Rodern  
68590 Thannenkirch  
France



**WIDER**  
ébénisterie agencement menuiserie

**ARMOIRES & DRESSINGS | PORTES | CUISINES & SALLES DE BAINS**



**Nos Ateliers**

MONTREUX | BUSSIGNY | GENÈVE

**Nos Showrooms**

BUSSIGNY | CRANS-MONTANA



[www.wider-sa.ch](http://www.wider-sa.ch)

# CHATILA



JEWELLERY PALACE

Fine Jewellery & Swiss Watches

AV. CLAUDE-NOBS 2,  
1820 MONTREUX VD

[WWW.JEWELLERYPALACE.CH](http://WWW.JEWELLERYPALACE.CH)